GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des sous, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, slipway
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de réserve
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— 5 sapin et/ou épinette blanche	R (S1)
— — 5 épinette noire et/ou épinette rouge	R (EN)
— — 5 épinette blanche et/ou pin rouge	R (PB)
— — 5 pin rouge	R (PR)
— — 5 pin gris	R (PG)
— — 5 thuya (cèdre)	R (C)
— — 5 mélèze	R (MEL)
— — 5 feuillus (plantation)	R p
Résineux	R
— (1 épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)	R (E)
— — 5 thuya (cèdre)	R (C)
— — 5 peuplier	R (PE)
— — 5 pin rouge	R (PR)
— — 5 pin gris	R (PG)
— — 5 épinette noire	R (EN)
— — (plantation d'épinette blanche)	(S) R p
— — (plantation d'épinette de Norvège)	(EO) R p
— — (plantation d'épinette noire)	(EN) R p
— — (plantation d'épinette rouge)	(ER) R p
Résineux	R
— (le sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse)	R (S)
— — 5 thuya (cèdre)	R (C)
— — 5 épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — 5 pin rouge	R (PR)
— — 5 peuplier	R (PE)
— — 5 pin gris	R (PG)
— — (plantation de sapin baumier)	(SBA) R p
Pinède à pin blanc	Pb
— — — avec pin rouge	Pb (PR)
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (PR)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — avec mélèze	Pb (MEL)
— — — — avec peuplier	Pb (PE)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec pin blanc	Pr (PB)
— — — avec mélèze	Pr (MEL)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr p
Pinède à pin gris	Pg
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (PG)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec mélèze	Pg (MEL)
— — — avec peuplier	Pg (PE)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (PB)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — (plantation)	Pg p
Cédrière	C
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— — — 5 épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — — 5 mélèze	C (MEL)
— — — 5 pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — — 5 pin rouge	C (PR)
— — — 5 pin gris	C (PG)
— — — 5 peuplier	C (PE)
— — — 5 sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — — (plantation de thuya)	Tc p
Pruchière	Pr
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (PRU)
— — — 5 thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — 5 épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — 5 mélèze	Pr (MEL)
— — — 5 pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — — 5 pin rouge	Pr (PR)
— — — 5 pin gris	Pr (PG)
— — — 5 sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr p
MÉLÈZE	MEL
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	MEL (MEL)
— — — 5 thuya (cèdre)	MEL (C)
— — — 5 épinette noire et/ou épinette rouge	MEL (E)
— — — 5 pin blanc et/ou rouge	MEL (PB)
— — — 5 pin rouge	MEL (PR)
— — — 5 pin gris	MEL (PG)
— — — 5 peuplier	MEL (PE)
— — — 5 sapin et/ou épinette blanche	MEL (S)
— — — (plantation de mélèze européen)	MEL p
— — — (plantation de mélèze hybride)	MEL p
— — — (plantation de mélèze laricin)	MEL p

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F (PG)
— — — — avec pin blanc	F (PB)
— — — — avec pin rouge	F (PR)
— — — — avec résineux	F (R)
— — — — avec sapin	F (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)
Bouleau à bouleaux blancs avec résineux	BB (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)
— — — — avec pin gris	BB (PG)
— — — — avec pin blanc	BB (PB)
— — — — avec pin rouge	BB (PR)
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux	BJ (R)
— — — — avec pin rouge	BJ (PR)
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux	BJ (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F (PB)
— — — — avec pin rouge	F (PR)
Peupleraie avec sapin	Pe (S)
— — — avec pin gris	Pe (PG)
— — — avec pin blanc	Pe (PB)
— — — avec pin rouge	Pe (PR)
Peupleraie avec épinette noire ou rouge	Pe (E)
Peupleraie avec résineux	Pe (R)
Peupleraie avec épinette noire ou rouge	Pe (E)
Érablière résineuse	Er (R)
Érablière résineuse	Er (R)
Aulaie-saulaie en bordure ruisseaux	M (R)
— — — sur station humide	MFN (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — — d'essences tolérantes	F (T)
— — — d'essences tolérantes	F (T)
— — — sur station humide	F (H)
— — — (plantation)	F p
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB
— — — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplerai	Pe
Érablière rouge	Er (R)
Érablières	Er
— — — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er (BB)
— — — à bouleaux jaunes	Er (BJ)
— — — à peupliers	Er (PE)
— — — à feuillus d'essences intolérantes	Er (F)
— — — à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)
Plantation d'érable à sucre	Er (S)
— — — de bouleau jaune	Pe (BJ)
— — — de peuplier	Pe (PE)
— — — de pin blanc	Pe (PB)
— — — de frêne d'amérique	Pe (F)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec — JV
Dénudé et semi-dénudé humide — JT
Aulnaie — T

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle — 12
Coupe partielle en cloner — 13
Coupe partielle en bandes — 14
Coupe partielle plus épaisses légères — 15
Chablis partiel — dp
Épidémie légère — ep
Brûlis partiel — bp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊕ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale — 01
Brûlis — 02
Coupe totale — 03
Épidémie sévère — 04
Friche — 5
Plantation — 6

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:	CLASSES
10 (-ans)	0-10 ans	
30 " "	11-40 "	
50 " "	41-60 "	
70 " "	61-80 "	
90 " "	81-100 "	
120 " "	101 et plus	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
80-70 "	70-80 "
80-80 "	80-80 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne): Groupe à dominance de tiges indésirables, majorité des tiges entre 0 et 30 cm; autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 cm.
Vin (vieux inéquienne): Groupe à dominance de tiges indésirables, majorité des tiges supérieures à 60 cm; autres peuplements, majorité des tiges dépassant 60 cm.

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (≥ 16 m)	2 (12 m)	3 (8 m)	4 (5 m)	5 (2 m)	6 (< 2 m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30 %	aucun
Modérée	31 à 40 %	m
Forte	41 à 50 %	f
Abrupte	51 % et plus	a

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 ep 50 m 6

- S1 — densité
- E1 — classe de pente
- C3 — classe d'âge
- ep — perturbation
- 50 — classe de hauteur
- m — classe de pente
- 6 — sous groupe d'essences groupement d'essences

R C5 ep 60 f

- R — classe de pente
- C5 — classe d'âge
- ep — code de l'origine
- 60 — classe de hauteur
- f — classe de densité
- — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GROUPE POLIM THERMALIT LTÉE
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 3
Unité de gestion — 34*
Unité d'aménagement — 1
Unité de sondage — 1*
000 00 20
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 210 00*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée — 316*
Municipalité — 15570*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle
Région écologique — 2c*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 360 BELLECHASSE*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1985
Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/7/86
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21-L-14 S.E. S.O.	21-L-15 S.E. S.O.	21-L-16 S.E. S.O.
21-L-11 N.E. N.O.	21-L-10 N.E. N.O.	21-L-9 N.E. N.O.
21-L-6 N.E. N.O.	21-L-7 N.E. N.O.	21-L-8 N.E. N.O.

21 L/10 N.O. II

U.G.34 (Forêt privée)